

BULLETIN D'INFORMATION R.E.F. 01

CCQO 1



1980

N°1

RESEAU DES EMETTEURS

FRANCAIS

SECTION DE L'AIN

Association déclarée au J.O. du 7/2/1970.

SIEGE SOCIAL : Mairie d'AMBERIEU EN BUGEY

PRESIDENT : Monsieur Jacques MORVAN F 1 DFJ
AMBUTRIX
OI780 ST DENIS EN BUGEY
Tél. : (74) 38-27-58

VICE-PRESIDENT : Monsieur Henry MOURAND F 6 CUM
57 rue René Nicod OI100 OYONNAX

TRESORIER : Monsieur Daniel LOUYOT F 6 AWL
Trélacour
OII50 LAGNIEU

SECRETAIRE : Monsieur Jean LEYRIS F 1 FJH
2 rue du Carré Rochet
OI500 AMBERIEU EN BUGEY

DIPLOME MANAGER :) Responsable F 1 EKV
) Adresser toute correspondance à :
) RESEAU DES EMETTEURS FRANCAIS
) Département de l'AIN
) B.P. n° 53
) OI500 AMBERIEU EN BUGEY

RESPONSABLE QSO DE SECTION : Décamétrique
Monsieur Léopold CARBONNEL F 8 XS
LALLEYRIAT
OI130 NANTUA

RESPONSABLE QSO DE SECTION : V H F
Monsieur Daniel GAILLARD F 1 FDJ
11 rue Courteline
OI100 OYONNAX

RESPONSABLES DE SECTEUR :

- BOURG EN BRESSE : F 6 FRS Monsieur Maurice LEBEAU
222 rue Clostermann
SAINT DENIS LES BOURG

- OYONNAX : F 6 CUM Monsieur Henry MOURAND

- PAYS DE GEX : F 6 FYI Monsieur Jaap DEN HERDER
Saint Jean de Gonville
OI630 SAINT GENIS POUILLY

QSO Décamétrique sur 3,690 ± 5 KHz : dimanche matin à 9 h 30 locale

Q S O V H F sur 144,390 : dimanche matin à 10 h 30 locale

ooo0ooo

ASSEMBLEE GENERALE DU R.E.F. 01

LE 30 MARS 1980

A AMBUTRIX

FOYER RURAL

Prendre la RN 75 - entre LAGNIEU ET AMBERIEU en BUGEY
(entrer dans le village - 200 m à droite après le
passage à niveau).

BUFFET CAMPAGNARD

(Prix du repas non encore déterminé, mais nous essaierons
de le faire le plus bas possible - gratuit pour les enfants
au-dessous de 10 ans).

Renvoyer les réponses au plus tard pour le 8 Mars 1980
au Président F 1 DFJ.

Pour ceux qui ne peuvent participer à cette journée nous
avons inclus dans le CQ 01 des bulletins de vote et des
pouvoirs pour effectuer le vote par correspondance.

A S S E M B L E E G E N E R A L E R E F 0 1

O R D R E D U J O U R

- 9 h 00 : accueil des participants
- 9 h 30 : ouverture de l'A.G. et rapport du Président
- 10 h 00 : rapport financier
- 10 h 15 ; élection des candidats au Comité Directeur
- 10 h 30 : participation du département à l'A.G. du MANS
- 10 h 45 : Radio-Club REF
Attribution d'une subvention
- 11 h 00 : questions diverses
- 11 h 30 : réunion du Comité Directeur
- 12 h 00 : clôture de l'A.G.

Apéritif - Repas

- 15 h 00 : Film "OKINO TORISHIMA "

Dernière Minute :

Pour les repas nous pensons que le prix de revient sera d'environ 30 F par personne.

Avec l'inscription nous faire parvenir un chèque de 30 F par repas, libellé au nom de Monsieur Jacques MORVAN exclusivement.

INFORMATIONS REGION RHONE - ALPES

=====

Q S O de section : Q T R locale

Dépt. 01 : Déca : 3,690 MHz 9 h 30 le dimanche matin PCT : F 8 XS
VHF : 144,390 MHz 10 h 30 le dimanche matin PCT : F 1 FDJ

Dépt. 07 : Déca : 3,665 MHz 10 h 00 le dimanche matin
VHF : 144,375 MHz 10 h 30 le dimanche matin

Dépt. 26 : Déca : 3,680 MHz 9 h 00 le dimanche matin
VHF : 144,350 MHz 21 h 00 le jeudi soir
(tous les soirs à 18 h 00 sur 144,375)

Dépt. 38 : Déca :
VHF :

Dépt. 69 : Déca : 3,650 MHz 9 h 30 le dimanche matin
VHF : 144,720 MHz 11 h 00 le dimanche matin

Dépt. 73 : Déca : ^{3,660} 3,670 MHz 9 h 00 le dimanche matin PCT : F 6 CZQ
VHF : 144,800 MHz 22 h 30 tous les soirs PCT : F 6 DIX

Dépt. 74 : Déca :
VHF : 144,400 MHz 9 h 00 le dimanche matin

Groupe 10 m : 28,850 MHz tous les soirs à 19 h 15) PCT : F 6 CSK
28,770 MHz le dimanche matin à 8 h 30) (38)

Petites annonces gratuites : pour les adhérents du OI, à jour de leur cotisation départementale. Les textes doivent parvenir au plus tard 15 jours avant le début de chaque trimestre.

Pour les autres OM, 5 F par annonce quelle que soit la longueur du texte.

Publicités commerciales : les textes et dessins doivent parvenir à la rédaction, sur format 21 x 29,7 pour réaliser des photocopies, 30 jours avant la parution du bulletin (joindre 100 F pour règlement, à la section R.E.F. OI, impérativement sous forme de don).

Dans les deux cas, préciser : nom, prénom, adresse, éventuellement l'indicatif ; pour toute information prendre contact avec le président.



CE DOCUMENT APPARTIENT AU
RESEAU DES EMETTEURS FRANCAIS
ET A L'ENSEMBLE DE SES MEMBRES.